



Commune d'Ecoteaux
La Municipalité

Rapport de gestion 2004 de l'activité municipale

La municipalité d'Ecoteaux a l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de son activité en 2004.

Généralités

En 2004, la municipalité a tenu 43 séances ordinaires, toutes en soirée, ce qui représente environ 129 heures. La municipalité a consacré différentes heures à des séances, assemblées intercommunales, études, informations, chantiers et visites.

Répartition des dicastères au sein de la municipalité dès le 1^{er} juin 2004 :

Delley Anne-Marie, syndique : Administration générale - Patrimoine administratif
Police - Social - Commission sociale

Sonnay Eric, vice-syndic : Finances - Responsable employé communal - Cimetière

Beroud Christiane, municipale : Ecoles - STEP - PCI

Rosselet Jean-Michel, municipal : Forêts - Eau - Feu

Thiébaud Roger, municipal : Routes - Déchets - Projets bâtiments

Dicastère de Mme Delley Anne-Marie, syndique

Administration générale : courrier, dépouillement, analyse, synthèse 1 heure par jour.

L'administration communale est composée de :

Secrétaire municipale : Jaton Catherine, 25%

Boursière dès le 1^{er} sept. 2004 : Jordan Ariane, 26%

Personnel communal :

Employé communal : Berger Claude, 60%

Concierge des bâtiments : Matthey Liselotte, 27%

Contrôle des habitants : est géré par la commune d'Oron-la-Ville

Responsable : Mme Dorthe

Au 31.12.2004, la population d'Ecoteaux est en évolution par rapport à 2003 de 17 personnes, soit au total 341 habitants.

Patrimoine administratif

Grande salle : réfection des façades ouest, sud et est. Réfection de la canalisation des eaux usées, pose d'une nouvelle chambre avec regard. Achat d'un piano.

Collège : entretien de la peinture porte d'entrée, pose de néons dans le hall-vestiaire.

Greffe municipal et bâtiment du Moulin : rien à signaler.

5 novembre 2004 : achat de la parcelle no 14 Au Tyle, surface 6658 m², à la Société de Développement d'Ecoteaux pour un montant de Fr. 150'000.-.

Police

Dès 2002, participation active au groupe de travail de la Préfecture. Etude du nouveau Règlement de Police. Cours Gendarmerie cantonale concernant les amendes de parcage pour les communes non colloquées à un corps de police.

Affaires sociales

Dès 2002, la commune d'Ecoteaux a participé activement dans le groupe de travail au regroupement des Agences Communales d'Assurances Sociales jusqu'à la mise en œuvre de l'agence intercommunale (ACAS) d'Oron-la-Ville qui regroupe toutes les communes du district. La solution choisie a permis de résoudre un problème de locaux en utilisant partiellement ceux de l'antenne d'Oron-la-Ville du Centre Social Régional.

RAS (Régionalisation des Actions Sociales)

L'assemblée générale s'est tenue à la grande salle d'Ecoteaux, présidée par Mme Delley Anne-Marie, syndique, vice-présidente de l'Assemblée régionale. La commune d'Ecoteaux est membre de la commission de gestion RAS.

Après une pause, s'est tenue l'assemblée générale APROMAD (Association pour le Maintien à Domicile).

Relations sociales

Participation active aux rencontres des Aînés de Palézieux, Ecoteaux, Maraçon. Visites des malades et personnes âgées.

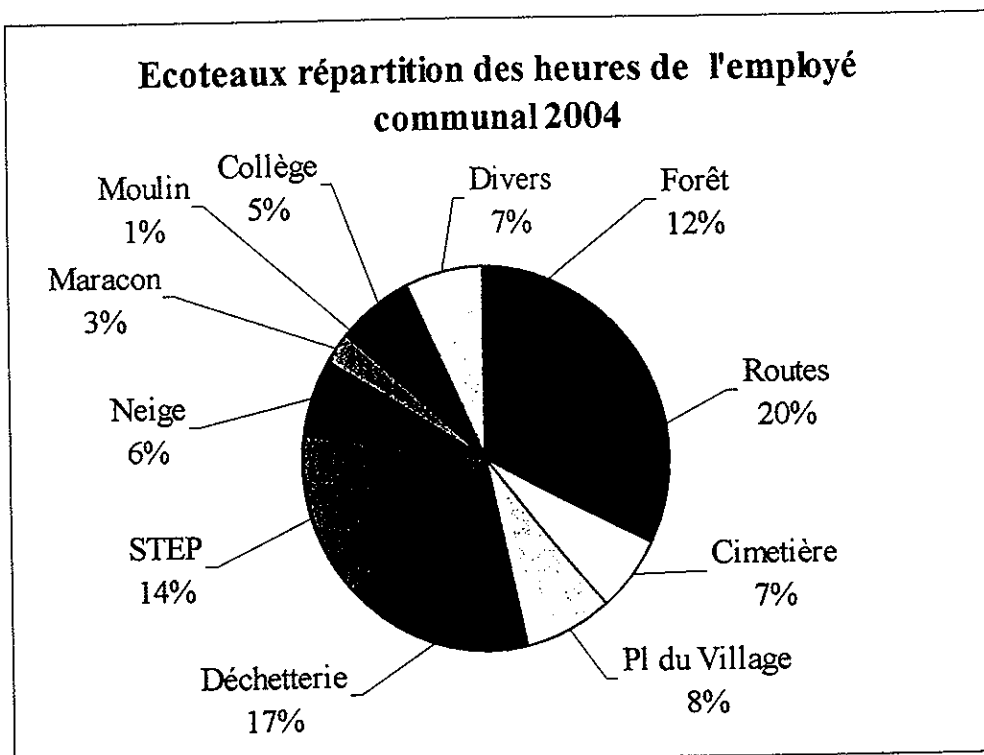
Relations publiques

La municipalité a organisé la manifestation du 1^{er} août, la réception des nouveaux habitants en novembre, la décoration de la place à Riquet pour l'Avant avec la participation des enfants. Au moment de la première illumination du sapin de Noël, par un temps froid, une délicieuse soupe à la courge a été servie et appréciée.

Dicastère de M. Eric Sonnay, vice-syndic

Employé communal

M. Claude Berger est l'employé de la commune depuis 3 ans. En 2004, il a travaillé à un taux de 60% dans de multiples domaines. Le graphique ci-dessous indique la répartition de son temps de travail par dicastère.



Nous le remercions pour sa disponibilité et pour toutes les tâches accomplies dans un excellent esprit de collaboration.

Finances

Les comptes 2004 bouclent positivement avec un excédent de revenus de fr. 14'046.27. Ils sont annexés au présent rapport.

Cimetière

Deux membres de notre communauté ont trouvé leur dernier repos dans le cimetière du village. Il s'agit de Mme Elisabeth Emery le 29 septembre et M. Louis Reymond le 10 octobre. En outre, le cimetière a fait l'objet d'une mise à l'enquête pour la désaffectation des plus anciennes tombes. Cette mise à l'enquête n'a pas soulevé d'opposition, ni de remarque, les travaux seront entrepris au printemps 2005.

Dicastère de Mme Christiane Beroud, municipale

Protection civile (ORPCi)

L'assemblée de l'organisation régionale de protection civile s'est réunie à deux reprises en 2004. Elle a réalisé notamment :

- La formation continue des officiers et cadres des services télématiques à la mise en place et à la gestion d'un poste de commandement (exploitation du réseau radio et téléphone, tenue des cartes, etc) ;
- Cours de répétition pour les membres de Formation d'intervention régionale (FIR), et pour les pionniers de la Formation d'appui régionale (FAR), notamment cours de perfectionnement par la société suisse des samaritains, instruction pour la conduite/entretien des engins ;
- Réalisation de travaux d'intérêt public pour quatre communes (sentiers pédestres) ;
- Acquisition d'un Pinzgauer (action de l'armée) ;
- Acquisition de tenues et de combinaisons.

La charge pour la commune s'élève à Fr. 23.50 par habitant.

STEP

La STEP intercommunale en Fochaux a connu quelques difficultés de fonctionnement durant l'année 2004, notamment en raison de l'accumulation des boues dans les bassins. Les contrôles et prélèvements effectués mensuellement par le SESA (Service des eaux, sols et assainissement) et par notre exploitant, M. Claude Berger ont montré des valeurs hors normes d'ammonium (NH4) et des concentrations pas toujours conformes à la législation en cours.

Afin de régulariser le fonctionnement de la biologie, 81 m³ de boues ont dû être évacuées sur la STEP d'Ecublens (FR) en novembre 2004, occasionnant un surcoût d'exploitation de l'ordre de Fr. 7'500.-. A ces frais est venu s'ajouter le remplacement d'une pompe de brassage.

En collaboration avec le SESA un cahier des charges d'exploitation de la STEP a été élaboré et une formation dispensée à M. Claude Berger afin d'assurer une meilleure autonomie de gestion des contrôles et des réglages nécessaires à la station. Parallèlement, un calendrier d'élimination des boues a été défini pour 2005.

La STEP intercommunale a ingéré dans ses bassins les eaux usées de quelque 193 habitants de Maraçon et de 288 d'Ecoteaux. Pas de quoi affoler les colonies de bactéries qui disposent d'un volume de nage largement suffisant pour accueillir d'autres eaux.

Epuraton

A fin 1999, la municipalité a entrepris des travaux d'assainissement des eaux de la zone agricole.

Selon le plan de situation, les eaux usées sont ramenées soit sur le collecteur du VOG soit sur la STEP en Fochaux. Les premiers raccordements débutèrent en 2002 pour le secteur du Chaumiau et des Gadelles (VOG). En 2003 ce sont les zones de la Crottaz (STEP) et des Esserts (VOG) qui furent épurées.

2004 voit la mise à l'étude par le Bureau GED (Gestion des eaux et déchets) de Préverenges la réalisation du dernier tronçon des quartiers du Creux Blanc, des Iles et de la Possession. Les travaux sont agendés pour la fin de l'été 2005. Le financement de ces travaux est assuré par l'encaissement des subventions de l'Etat à raison de 35 % sur l'année 2005, par les taxes de raccordements des particuliers (Fr. 15'500.-- par habitation et Fr. 2'500.-- par logement). Le solde de frais des travaux étant à la charge de la commune.

Etablissement scolaire Oron-Palézieux

2004 a vu la mise en place du processus EtaCom impliquant un transfert progressif des charges du personnel et la responsabilité des tâches au canton. Une convention lie l'Etablissement scolaire et l'Etat pour une série de prestations déléguées, telles que la gestion des transports, des activités parascolaires, des bâtiments scolaires, la gestion de l'Unité d'Accueil de l'Ilôt.

52 élèves de notre commune (soit 16 % de notre population) suivent l'enseignement obligatoire. Ils fréquentent les classes gérées par l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux qui regroupe au total 737 élèves pour 12 communes.

Les coûts de l'enseignement s'élèvent à Fr. 3'177.44 par élève pour notre commune.

La location de nos locaux scolaires (salles de classe et salle de gymnastique) a rapporté Fr. 28'640.--.

Dicastère de M. Jean-Michel Rosselet, municipal

Forêts

Travaux forestiers 2004

Coupe de bois : nous avons coupé 185m³ de réalisation Sous Fochau, 115m³ d'éclaircie et mise en lumière au bois des Râpes, et 85m³ de châblis et bostryché répartis sur les forêts communales.

Nous avons fait la mise de bois de feu avec 43 stères de feuillu quartier et 17 stères de feuillu long ; le tout a été vendu.

Plantation : notre employé communal a planté 550 plants d'épicéa, Douglas, hêtre, frêne sur la coupe de réalisation et en remplacement des secs dans les autres plantations.

Sapins de Noël : la vente a rapporté Fr. 622.- qui ont été versés à une bonne œuvre.

Chemins : le départ du chemin Sous Fochau a été réfectionné avec du tout-venant récupéré sur le chantier de la ligne à haute tension des CFF et qui nous a été revendu à bon prix.

Afin que nos habitants puissent évacuer leurs pierres du jardin et des champs, nous avons fait creuser un encaissement à Pierra Confry pour les déposer et créer finalement un chemin forestier.

Conclusion

Nos forêts communales se portent bien. Nous allons continuer à les entretenir, même si les subventions cantonale et fédérale diminuent fortement.

Les prix du bois de service remontent un petit peu, mais le bois de feu se vend bien avec l'augmentation du mazout.

Service du feu Ecoteaux-Maracon

Deux interventions des sapeurs pompiers : wagon à la gare de Palézieux, feu de cheminée.

SIDEHB

L'année écoulée s'est bien passée pour les débuts du SIDEHB. Il y a eu une bonne consommation d'eau en raison des chaleurs de l'été et nous avons dû en acheter sur Forel qui nous vend le m³ plus cher que nous le revendons. Pour cela, nous devons optimiser un maximum l'eau que nous possédons avec une bonne gestion des fuites, des vannes et aussi trouver de nouvelles sources.

Nous allons signer une convention avec les Barussels et faire des travaux afin de mieux rentabiliser l'eau que nous leur rachetons.

Sur notre commune, nous allons modifier le tracé chez M. Martial Devaud car il passe actuellement sous la maison.

Quelques chiffres pour terminer : la consommation pour la commune est d'environ 22'750m³, soit environ 69m³ par habitant et par année, y compris l'agriculture. Toutefois, afin de vous rassurer, nous gardons le prix de l'eau au tarif actuel.

Dicastère de M. Roger Thiébaud, municipal

Routes

Un entretien courant après l'hiver fut nécessaire, reflachage des fissures et réparation de quelques zones arrachées par la lame à neige.

Une réfection de la patte d'oie au début du chemin conduisant à Combasselien a été effectuée.

La réparation de trois regards sur canalisations a du être effectuée sur la route du cimetière, ainsi que la grille d'écoulement côté Est.

La signalisation « tourisme pédestre » a été déplacée et financée par l'association elle-même, ainsi que la pose du nouveau poteau.

Marquage au sol des « cédez le passage ».

Constructions

En 2004, deux permis de construire ont été attribués dans la commune, un pour une nouvelle construction et un pour l'installation d'une citerne à gaz.

D'autres travaux de réfections, avant-toit, façades, ont été autorisés.

Déchetterie

Quelques petits problèmes ont été relevés au niveau du portail, principalement dus aux fréquentes coupures d'électricité dans notre commune.

L'armoire de commande du portail a été arrachée par le camion venu chercher le container à verre ; la réparation de celui-ci a été intégralement prise en charge par l'assurance du transporteur.

Le « rayon » d'échange d'objets usuels, créé par les usagers de la déchetterie semble très apprécié par ceux-ci, au vu de la diversité des échanges.

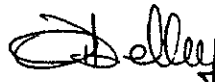
Ordures ménagères

Une légère augmentation de la production des déchets ménagers a été constatée en 2004 par rapport à 2003 selon les chiffres de la statistique fournis par l'ARO, (Association région Oron), de laquelle notre commune s'est retirée à la fin de l'année 2004. Toutefois, l'exploitation de la déchetterie n'a pas engendré de coût supplémentaire par rapport à 2003.

La benne verte, mise à disposition deux fois l'an connaît un franc succès auprès de la population ; cela ne devrait pas occulter la possibilité de faire du compost afin de limiter les coûts de ce service.

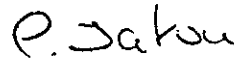
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



A.-M. Delley

Le secrétaire :



C. Jaton

